

Nations Unies

Union africaine



**Conseil économique  
et social**



**Union africaine**

E/ECA/STATCOM/5/18

Distr. générale

24 novembre 2016

Français

Original: anglais

---

**Commission africaine de statistique**

Cinquième session

Abidjan, 28 novembre-2 décembre 2016

**Comité des directeurs généraux des offices**

**nationaux de statistique**

Dixième session

## **Rapport sur le 12e Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS)**

## Table des matières

<b>Acronymes</b> .....	3
<b>I. Contexte</b> .....	4
<b>II. Réunion du 12ème SADS</b> .....	4
<b>III. Principaux résultats du 12e SADS</b> .....	5
1. <b>Etat civil et statistiques vitales</b> .....	5
2. <b>Cycle 2020 des recensements de la population et de l’habitat</b> .....	5
3. <b>Statistiques économiques et comptes nationaux</b> .....	5
4. <b>Programme des jeunes statisticiens africains</b> .....	6
<b>IV. Perspectives</b> .....	6
<b>V. Points de discussion</b> .....	6
<b>Annexe 1: «Résolutions» du 12e SADS</b> .....	7

## Acronymes

AfSA	Association africaine de statistique
APAI-	
ECSV	Amélioration accélérée de l'enregistrement de l'état civil et des statistiques vitales
BAD	Banque africaine de développement
BNS	Bureau national des statistiques
CAD	Commission africaine de développement
CAPI	système d'entrevues personnelles assistées par ordinateur
CAS	Centre Africain pour la Statistique
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Commission économique régionale
CPC	Comité de Pilotage continental
CUA	Commission de l'Union Africaine
CVM	Chaîne de valeur mondiale
ECSV	Etat civil et statistiques vitales
ERDM	Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages
EVA	Echanges de la valeur ajoutée
FUNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GACN	Groupe africain sur les comptes nationaux
IBGE	Institut brésilien de géographie et de statistique
ICAYS	L'initiative des jeunes statisticiens Africains
IIS	Institut international de statistique
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ODD	Objectifs du développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement de la population et de l'habitat
SADS	Symposium Africain sur le développement de la statistique
SCN	Système de comptabilité nationale
TRE	Tableau des ressources et emplois

## **I. Contexte**

Le Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS) est une réunion internationale annuelle rassemblant des statisticiens d'Afrique et des partenaires régionaux et internationaux pour aborder les thèmes économiques, démographiques et sociaux. Lancé en janvier 2006 à Cape Town, en Afrique du Sud, les six premiers SADSs se sont concentrés sur le cycle 2010 des recensements de la population et de l'habitat (RGPH). En conséquence, seulement quatre ont réussi à effectuer leurs recensements. Les cinq SADSs suivants (7e -11e) ont fait une grande avancée dans le développement de l'état civil et des statistiques vitales (ECSV) en Afrique, 27 sur 44 pays ont fait des progrès significatifs. Le 11e SADS, qui s'est tenu du 23 au 25 novembre 2015 à Libreville, au Gabon, a adopté une résolution qui a transféré son champ d'intérêt de ECSV aux statistiques économiques et en particulier aux comptes nationaux au cours des cinq prochains symposiums couvrant la période 2016 à 2020.

Le recentrage du SADS sur les statistiques économiques et les comptes nationaux devrait permettre de remédier aux limites actuelles de la production de statistiques économiques en Afrique, notamment la faiblesse des capacités et d'infrastructures statistiques, l'absence d'indépendance institutionnelle complète des INS, la difficulté d'accéder régulièrement aux données de sources administratives, le faible engagement politique au niveau national pour produire des statistiques économiques de qualité et à jour pouvant par la suite être utilisées dans la prise de décision. Par ailleurs, il y a lieu de relever la nécessité d'harmoniser la production des statistiques économiques de base qui généralement sont peu développées et non harmonisées à travers le continent.

## **II. Réunion du 12ème SADS**

Le 12ème ASSD sur le thème «Renforcement des statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux» s'est tenue du 2 au 4 novembre 2016 à Tunis en Tunisie. La 12e session du SADS a donné à la communauté statistique d'Afrique une opportunité de voir dans quelle mesure les institutions spécialisées seront en mesure de produire des données de qualité et fiables qui serviraient à la prise de décision et à la mise en œuvre des meilleures stratégies pour le développement durable de l'Afrique.

De façon spécifique, le 12e SADS a été significatif dans la mesure où il a marqué le début du cycle de symposiums sur les statistiques économiques (2016-2020); il a servi de plateforme de plaidoyer pour sensibiliser les décideurs politiques et la communauté statistique d'Afrique sur l'importance et aux défis de la production des statistiques économiques de base en Afrique; il a aussi servi de plateforme de suivi pour l'ECSV et le cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat.

Le 12e ASSD a été organisé en dix sessions plénières et une session de travaux en groupes. Au cours de chaque session, les présentations ont été suivies de discussions. Ont participé à la réunion plus de 230 délégués de 41 pays, six organisations régionales et sous régionales, trois institutions de formation statistique; la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission africaine de développement (CAD), la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Forum africain du développement de la statistique.

### **III. Principaux résultats du 12e SADS**

Les représentants sont convenus qu'il est important et urgent de produire des statistiques économiques fiables pour l'élaboration des comptes nationaux. Afin de se conformer au SCN 2008, il est nécessaire d'intensifier les efforts pour produire des statistiques économiques de qualité en utilisant une approche intégrée, garantir l'indépendance des INS et des instituts africains de statistique, améliorer les ressources humaines par la formation et mobiliser les ressources financières.

Plus spécifiquement, conformément aux objectifs et au programme de la réunion, les principaux résultats du 12e SADS sont les suivants:

#### **1. Etat civil et statistiques vitales**

Sous la supervision du Secrétariat du Programme d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales en Afrique, les pays qui n'ont pas encore procédé à des évaluations approfondies devront en entreprendre une et le Groupe régional d'ECSV continuera de leur fournir le soutien nécessaire. De plus, la collecte de ressources et la mise en place d'un mécanisme de financement de l'APAI-ECSV seront prioritaires au cours prochaines années; à cet effet, la durabilité du programme sera assurée et des ressources humaines adéquates seront maintenues au Secrétariat.

#### **2. Cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat**

Le système d'entrevues personnelles assistées par ordinateur (CAPI) est jugé utile et sera utilisé pour mener à bien le cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat. Néanmoins, en raison des coûts élevés des systèmes et d'adaptation des technologies, les systèmes et les équipements requis doivent être achetés sur la base de normes et de spécifications communes. Enfin, les Centres de référence pour les recensements basés sur la collecte électronique de données en Afrique doivent être déployés afin de partager leurs capacités, leurs compétences et leurs cadres pour aider les pays à passer au CAPI et à d'autres méthodes de collecte de données multimodes. Ce processus devrait renforcer la coopération Sud-Sud convenue entre le Brésil, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert et le Sénégal, qui sera facilité par la Commission de statistique des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour la population.

#### **3. Statistiques économiques et comptes nationaux**

Pour renforcer les statistiques économiques de base, il a été convenu d'accorder la priorité à l'amélioration des sources de données, notamment des sources de données administratives, des répertoires des entreprises et réaliser des enquêtes. À cet égard, les pays ont convenu de renforcer les mécanismes visant à: i) utiliser pleinement les données des sources administratives pour élaborer les comptes nationaux, ii) établir et mettre à jour les répertoires des entreprises comme cadre utile pour mener des enquêtes auprès des entreprises ; iii) et périodiquement mener des enquêtes auprès des ménages afin d'intégrer le secteur informel dans les comptes nationaux, secteur qui contribue significativement à l'emploi et au PIB en Afrique.

Pour mieux cerner la taille, la structure et les tendances d'évolution de l'économie, les pays ont convenu de renforcer le processus d'élaboration d'une nouvelle année de base du PIB et de suivre la recommandation internationale de procéder à un changement de base tous les cinq ans. De même, l'expérience des pays dans le calcul du PIB trimestriel a été discutée et il a été reconnu

la nécessité de renforcer l'élaboration des statistiques économiques de base. En conséquence, les pays ont été encouragés à renforcer le processus de calcul du PIB trimestriel.

Pour le processus d'élaboration de leurs comptes nationaux, les pays ont accepté d'utiliser des outils informatiques modernes et d'adopter des logiciels tels qu'ERETES, qui est soutenu par des institutions panafricaines, Afristat, les CERs et les partenaires au développement. Enfin, dans le cadre de l'utilisation et de la diffusion des comptes nationaux, des plateformes doivent être développées au niveau national afin de communiquer l'importance des statistiques économiques de qualité aux décideurs nationaux qui devront éclairer la formulation des politiques et la prise de décision fondée sur des données factuelles. De même, les statisticiens ont été invités à communiquer avec les non-statisticiens et à utiliser les données ouvertes comme position par défaut pour la diffusion des statistiques.

#### **4. Programme des jeunes statisticiens africains**

Pour remédier au manque de statistiques de qualité, les jeunes statisticiens se sont engagés dans le processus du SADS avec le désir d'acquérir des compétences techniques requises pour jouer les rôles qui leur sont impartis. Dans cet esprit, les jeunes statisticiens africains ont indiqué qu'ils souhaitaient participer à la mise en œuvre du cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat. Les gouvernements nationaux et les institutions panafricaines sont fortement encouragés à adopter le programme ISIBalo Jeunes statisticiens africains en le soutenant avec les ressources nécessaires.

On trouvera plus de détails dans les «Résolutions» du 12e SADS à l'Annexe 1.

#### **IV. Perspectives**

La prochaine réunion du SADS continuera à se concentrer sur les statistiques économiques et les comptes nationaux jusqu'en 2020. En conséquence, le 13e SADS sera organisé en 2017 par le Burkina Faso et devrait être programmée pour novembre 2017.

#### **V. Points de discussion**

La deuxième session conjointe de StatCom-Afrique / Co-DG est invitée à:

1. Approuver les «Résolutions» du 12e SADS et donner des directives sur sa mise en œuvre ;
2. Supporter et donner des orientations sur les points d'action proposés suivants:
  - a) Les plans d'action nationaux quinquennaux pour le «renforcement des statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux» devront être achevés d'ici janvier 2017;
  - b) L'envoi de ces plans d'action nationaux au répertoire central de la CEA pour examen et partage des expériences et des meilleures pratiques; et
  - c) Prendre des mesures de suivi pour mettre en œuvre le plan d'action national une fois formulé.
3. Donner son avis sur les thèmes proposés pour les quatre prochaines réunions du SADS centrées sur les statistiques économiques et les comptes nationaux.

## **Annexe 1: «Résolutions» du 12e SADS**

### **PRÉAMBULE**

1. ***Nous***, les représentants des instituts nationaux de statistique (INS) des États africains, appuyés par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le gouvernement sud-africain et d'autres partenaires au développement, qui se sont réunis à Tunis, Tunisie du 2 au 4 novembre 2016 au cours du 12e Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS) sous le thème «***Renforcer les statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux en Afrique*** »;
2. ***Félicitant*** le Gouvernement de la République de Tunisie pour l'accueil réussi réservé au 12e SADS et à l'hospitalité de son peuple;
3. ***Appréciant*** le plaidoyer fait par le SADS pour une avancée technologique du Cycle 2020 de recensements de la population et de l'habitat (RGPH) pour l'Afrique à travers l'utilisation d'entrevues personnelles assistées par ordinateur (CAPI);
4. ***Appréciant*** le partage des leçons apprises par les pays sur l'utilisation de CAPI et l'assistance apportée par les partenaires au développement de la statistique pour aider les pays à participer au cycle 2020 des RGPH;
5. ***Reconnaissant*** le rôle crucial que jouent les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales pour l'atteinte, le suivi et la présentation des rapports de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique;
6. ***Appréciant*** la décision des chefs d'État de déclarer 2017-2026 comme Décennie pour le repositionnement de l'enregistrement de l'état civil et des statistiques vitales dans le programme de développement continental, régional et national de l'Afrique;
7. ***Reconnaissant*** l'enregistrement de l'état civil et des statistiques vitales comme fondement pour des systèmes d'identification nationaux complets, efficaces et robustes;
8. ***Chargé par le mandat*** de fournir des statistiques pour suivre la vision de l'Agenda 2063 en Afrique;
9. ***Soulignant*** que les statistiques de l'Agenda 2063 pour l'Afrique sont la pierre angulaire de la transformation des économies africaines et un système qui oriente les questions de développement;
10. ***Appréciant*** le travail accompli par la Commission de l'Union Africaine, appuyée par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement, coordonnée par le Secrétariat du Symposium africain pour le développement statistique sur l'élaboration d'indicateurs pour Agenda 2063 pour l'Afrique, premier plan de mise en œuvre décennal et sélection des indicateurs de base;

11. **Encourageant** la Commission de l'Union Africaine à diffuser l'ensemble des indicateurs de base de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et la liste minimale à tous les Directeurs généraux de la statistique pour leurs apports et appréciation; Mettre en évidence des indicateurs avec de différentes couleurs afin de distinguer ceux qui répondent exclusivement à l'Agenda 2063 de l'Afrique et ceux qui ont une convergence de 100% avec l'Agenda pour le développement durable de 2030, finaliser le profil des indicateurs et des métadonnées pour faciliter une interprétation commune afin de faciliter l'élaboration; assurant la clarté et la pertinence de chacun des indicateurs et qu'ils représentent des objectifs de transformation et d'intégration ;
12. **Reconnaissant** l'importance de renforcer les statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux en Afrique et le rôle joué par les principaux acteurs et parties prenantes ;
13. **Reconnaissant** l'importance des statistiques économiques pour l'intégration régionale de l'Afrique, la transformation structurelle de l'économie, le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports de l'Agenda 2030 pour l'Afrique pour le développement durable et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique;
14. **Se félicitant** des efforts et des travaux en cours du Groupe africain sur les comptes nationaux, sous l'égide de la Commission de statistique pour l'Afrique, en collaboration avec les institutions panafricaines, les États membres, les Communautés économiques régionales, AFRISTAT, les organisations régionales et internationales et les partenaires développement pour mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 en Afrique;
15. **Reconnaissant** qu'en mesurant les progrès réalisés, aucun pays ne peut mettre en œuvre et adopter tous les éléments du SCN de 2008 ;
16. **Reconnaissant** l'importance des données administratives, du secteur informel, des répertoires des entreprises et des outils informatiques modernes pour l'élaboration des comptes nationaux;
17. **Reconnaissant** la nécessité d'intensifier l'assistance technique et le renforcement des capacités institutionnelles aux pays par des efforts conjoints et coordonnés de toutes les parties prenantes;
18. **Prenant acte** des résolutions du forum des présidents des Conseils d'administration de la statistique africaine adoptées lors de leur réunion tenue à Tunis (Tunisie) le 4 novembre 2016;
19. **Prenant acte** des résolutions du Comité intérimaire de l'Association africaine de statistique sur la relance de l'Association et les délibérations sur leur mandat;
20. **Prenant acte** des résolutions des jeunes statisticiens africains prises lors de leur cinquième conférence ISIBalo sur les rôles qu'ils doivent jouer dans le développement statistique.

## **RÉSOLUTIONS:**

1. Sur l'enregistrement de l'état civil et des statistiques vitales, nous décidons que:



- a) Sous la conduite du Secrétariat, les pays qui n'ont pas effectué d'évaluations complètes devront en ont entreprendre une et le Groupe de travail régional d'ECSV devra continuer à leurs apporter son soutien à cet égard;
  - b) Nous reconnaissons la nécessité de mobiliser des ressources et de mettre en place un mécanisme de financement pour l'APAI-ECSV afin d'assurer la pérennité du programme et des ressources humaines suffisantes au Secrétariat, y compris la mobilisation de l'expertise des experts retraités disponibles dans les pays.
2. Sur le cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat, nous décidons que:
- a) Nous adoptons le système de CAPI et nous l'utiliserons pour mener à bien le cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat, à la lumière des expériences partagées;
  - b) Les équipements et les systèmes devraient être achetés sur la base de normes et de spécifications d'utilisation commune, de sorte qu'ils puissent être réutilisés au cours du cycle 2020 des recensements en raison des coûts élevés prévus pour l'adoption de cette technologie;
  - c) Les Centres de référence pour les recensements fondés sur la collecte électronique de données en Afrique, comme convenu dans une coopération Sud-Sud entre le Brésil, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert et le Sénégal, facilitée par la Commission de statistique des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour la population, devraient être déployés pour partager leurs capacités, leurs compétences et leurs cadres afin d'aider les pays à passer au CAPI et à d'autres méthodes de collecte de données multimodes.
3. Sur le renforcement des statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux, nous décidons que:
- a) Nous ferons la promotion de l'utilisation des données des comptes nationaux auprès des planificateurs et les décideurs afin d'accroître leur utilisation dans le processus de planification du développement national ainsi que pour leur permettre d'envisager la nécessité d'investir dans la collecte de données pour les statistiques économiques de base;
  - b) En liaison avec les institutions panafricaines et les CERs, nous élaborerons un programme global de renforcement des capacités pour le renforcement des statistiques économiques de base afin de faciliter l'élaboration des comptes nationaux;
  - c) En tant que pays, nous explorerons et renforcerons les mécanismes permettant d'utiliser pleinement les données administratives pour renforcer l'élaboration des comptes nationaux;
  - d) En tant que pays, nous signerons des protocoles d'entente avec des partenaires / agences clés qui produisent des données administratives et établirons des tables de correspondance entre les données administratives et les comptes nationaux pour utiliser pleinement les données administratives;

- e) Nous utiliserons nos stratégies nationales pour le développement de la statistique pour guider de façon systématique les réalisations de la mise en œuvre des comptes nationaux
- f) Nous établirons des systèmes de répertoires des entreprises comme cadre utile pour mener des enquêtes auprès des entreprises;
- g) Nous reconnaissons que le secteur informel contribue de façon significative à l'emploi et au PIB en Afrique et adopteront en conséquence les enquêtes de type 1-2 et le système de matrice d'emplois;
- h) Nous exhortons le Groupe africain sur le secteur informel à achever les travaux sur l'harmonisation et la normalisation des questionnaires pour la collecte des données dans le secteur informel;
- i) Nous convenons d'élaborer un programme complet de renforcement des capacités en matière de statistiques économiques qui aidera à renforcer les statistiques économiques de base pour l'élaboration des comptes nationaux et, en particulier, à alimenter l'objectif 8 des ODD sur le travail décent et la croissance économique;
- j) Nous ferons des plaidoyers pour des ressources humaines et financières afin de permettre la mise en œuvre des plans de comptes nationaux;
- k) Nous renforcerons le processus de mise à jour de l'année de base et nous suivrons la recommandation internationale de procéder à son changement tous les cinq ans;
- l) Nous élaborerons des plateformes pour communiquer l'importance des statistiques économiques de qualité aux décideurs nationaux afin d'éclairer la formulation des politiques et la prise de décisions;
- m) Nous demandons instamment aux Directeurs généraux des Instituts nationaux de la statistique (INS) d'établir une approche intégrée des statistiques économiques pour coordonner le travail au sein des INS entre les comptes nationaux et les processus de collecte de données;
- n) En tant que pays, nous établirons des liens entre la production de statistiques de qualité et leur application par le biais de projets tels que l'initiative sur le Echanges de valeur ajoutée (EVA) pour l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales;
- o) Nous convenons que les tableaux ressources et emplois (TRE) sont des exigences de base tant pour les comptes nationaux que pour la base de données EVA et pour l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, qui ont des implications sur la politique commerciale, manufacturière et d'industrialisation. Et en tant que pays producteurs de TRE, nous participerons à l'analyse EVA des chaînes de valeur mondiales;
- p) Nous faisons le plaidoyer pour une révision dans les délais des statistiques économiques (TRE des comptes nationaux, indice de prix à la consommation (IPC), etc.) et la mise en œuvre des dernières normes et nomenclatures;

- q) Nous convenons d'utiliser les outils informatiques modernes et d'adopter des logiciels tels que ERETES, supporté par les institutions panafricaines, Afristat, les CERs et les partenaires au développement, pour l'élaboration des comptes nationaux;
  - r) Nous demandons instamment aux statisticiens de communiquer avec les non-statisticiens et d'utiliser les données ouvertes comme position par défaut pour la diffusion des statistiques;
  - s) En tant qu'États membres, nous établirons un plan d'action national quinquennal intégrant des éléments clés tels que les ressources financières et humaines, les délais et les étapes techniques pour améliorer les statistiques économiques et les comptes nationaux conformément au SCN 2008;
  - t) Nous confions à la CEA la création d'un répertoire central chargé de regrouper tous les plans d'action nationaux et de jouer le rôle d'examen par les pairs, de suivi, d'évaluation et de rapports sur les progrès accomplis et les défis rencontrés;
  - u) Avec le soutien des CERs, nous élaborerons des plans d'action nationaux pour le renforcement des statistiques économiques et des comptes nationaux au cours des 5 prochaines années, nous transmettrons les plans au répertoire central avant la fin de janvier 2017, organiserons des ateliers de formation et rendrons compte des plans d'action nationaux;
  - v) Nous convenons d'examiner les progrès réalisés par les pays en termes de mise en œuvre des plans d'action et de partager les expériences de chaque pays face aux défis et aux difficultés que nous rencontrons tous les ans lors de la réunion du SADS, StatCom-Afrique et CoDGs.
4. Nous appuyons les résolutions du Forum des présidents des Conseils d'administration de la statistique africaine sur la prise de mesures appropriées pour promouvoir et appuyer l'application accélérée de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), la ratification de la Charte africaine des statistiques en Afrique, la ratification de l'établissement du forum par StatCom-Afrique, la mise à disposition de fonds suffisants pour sa fonctionnalité continue et l'inclusion d'un représentant du Forum des Présidents des Conseils d'administration de la statistique africaine dans les structures panafricaines et internationales concernées tels que le Comité des directeurs généraux et la Commission de statistique pour l'Afrique, etc.
  5. Nous soutenons les résolutions de l'Association africaine de statistique de partager avec la communauté statistique africaine la constitution proposée de l'AfSA, de tenir une conférence inaugurale de l'AfSA au Botswana en novembre 2017, d'inviter les membres de la communauté statistique africaine à rejoindre AfSA par le biais de plateforme des medias sociaux, la page Facebook de l'Association statistique africaine; et l'initiative visant à mener des consultations sur la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) parmi les membres potentiels de l'AfSA.
  6. Nous appuyons les résolutions des jeunes statisticiens africains de participer à la mise en œuvre du cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat et de plaider pour leur participation à la campagne 2020 des recensements de la population et de l'habitat à travers le développement des compétences et des capacités.

**Nous vous demandons également:**

1. Les gouvernements nationaux et les institutions panafricaines à adopter le programme ISIBalo Jeunes statisticiens africains en le soutenant avec les ressources nécessaires;
2. Les gouvernements nationaux doivent maintenir leur engagement et leur leadership en ce qui concerne le processus d'amélioration d'ECSV et utiliser l'élan créé pendant les évaluations et la planification pour passer à la mise en œuvre des plans stratégiques d'amélioration tout en appelant les institutions panafricaines et les partenaires au développement à apporter un soutien aux pays, en fournissant des orientations et en élaborant des groupes spécialisés régionaux d'experts;
3. L'engagement des gouvernements nationaux à signer des protocoles tels que la Charte africaine des statistiques, afin d'accroître les engagements financiers et d'appuyer les lois statistiques pour l'amélioration des comptes nationaux et des statistiques économiques;
4. Les engagements des institutions panafricaines en matière de financement et la Banque africaine de développement, en collaboration avec des organismes donateurs tels que la Banque mondiale et l'Union européenne, pour aider à mobiliser des ressources financières et créer un fonds fiduciaire à l'appui des statistiques économiques et des comptes nationaux; et renforcer la coordination de leurs activités afin d'assurer de meilleures statistiques économiques;
5. La Commission de l'Union africaine chargée d'élaborer et de présenter la situation actuelle et les rapports d'activité sur les statistiques économiques et les comptes nationaux chaque année aux réunions des Chefs d'Etats et aux Conférences des Ministres pour les cinq prochaines années, de partager le rapport avec la communauté statistique africaine; et de mettre au même niveau d'information la communauté statistique africaine sur les résultats;
6. Les CERs, Afristat et les institutions de formation statistique sont conviés à coordonner fortement leurs activités statistiques et à assurer l'harmonisation des normes, des outils, des méthodologies, etc. ;
7. Les organisations internationales et les partenaires au développement tels que le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, l'OMC, Eurostat et l'INSEE pour accroître leur soutien aux pays pour mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux en leur fournissant un appui technique, un renforcement des capacités, une formation et une assistance technique, le financement et le plaidoyer auprès des pays pour accroître l'engagement financier envers les statistiques.

\*\*\*